

REGEFALT®

Additifs pour la régénération
des bitumes usagers recyclés

Grâce au procédé breveté REGEFALT®, Régénérez le bitume routier usagé !

REGEFALT® s'emploie lors d'une opération de recyclage partiels d'agrégats d'enrobé.

Il permet le recyclage **jusqu'à 50 %** d'agrégats d'enrobé usagés !

PERFORMANCE

- ❖ **Réduction des composés oxydés du bitume vieilli** obtenu par le processus chimique de **réticulation inter et intramoléculaires** du mélange du liant ancien avec le nouveau.
- ❖ **Caractéristiques** du liant final reconstitué **équivalentes** au minimum à **celles des bitumes neufs**
- ❖ **Performances élastiques élevées** du bitume obtenu.
- ❖ **Obtention de toute la gamme des liants** routiers modifiés de type PmB conformes aux spécifications.

SIMPLICITÉ

- ❖ Conditionnés et livrés en **cartons** de 20 kg stockés sur palettes filmées **ou en big bag** de 500 kg.
- ❖ **Stabilité** au stockage.
- ❖ **Facilité du dosage** et **d'utilisation** par injection directement dans le process de malaxage de la centrale d'enrobage.
- ❖ **Reproduction « in situ »** de toute la gamme de liants modifiés.

ÉCONOMIQUE

- ❖ **15% à 30%** d'économie par rapport à une solution classique.
- ❖ Un **dosage ajusté** au taux de recyclage, aux caractéristiques du bitume vieilli et du bitume d'apport.

SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

- ❖ REGEFALT® s'utilise conformément à sa fiche de données de sécurité.
- ❖ REGEFALT® permet le recyclage jusqu'à de 50% d'agrégats d'enrobés
- ❖ REGEFALT® est un additif **peu consommateur d'énergie**.

Utilisation de l'additif REGEFALT®

CONDITIONS DE FABRICATION

L'usage des additifs granulés solubles dans le mélange des agrégats d'enrobés usagés, neufs et du liant neuf de la phase enrobage conduit à un bitume modifié sous l'effet de l'**action accélérée** créée par le brassage des malaxeurs des centrales.

Ajout opéré simultanément dans le mélange directement dans le malaxeur des postes discontinu ou continu.

Température de 165° C minimale.

Bitumes modifiés obtenus avec REGEFALT®

Le bitume complémentaire à employer avec REGEFALT® est de type conventionnel. A partir des caractéristiques du bitume vieilli, du taux de recyclage envisagé et des disponibilités des bitumes d'apport, il sera possible avec REGEFALT® de reproduire in situ toute la gamme de pénétration des liants élastomères modifiés chimiquement en leur intégrant un caractère élastique standard ou très élevé

Granulés REGEFALT® (4mm)



La quantité d'additifs à ajouter (Q) est proportionnelle aux taux d'agrégats de vieux enrobé introduit ainsi qu'à sa teneur en bitume. Elle répond à la formule suivante qui exprime la quantité d'additif en kilogramme à incorporer à chaque tonne d'enrobé recyclé produite.

$$\text{Qté de REGEFALT® (Kg d'additif / tonne d'enrobé)} : Q = 25 T X$$

Exemple pour un recyclage à **50% d'agrégats d'enrobé (T)** contenant **5% de vieux liant (X)**, la **quantité (Q) d'additif REGEFALT®** à ajouter est de **0,625 kg** par tonne d'enrobé produite.

Les informations techniques figurant sur cette fiche constituent le guide d'emploi des additifs. Elles ne sauraient, en aucun cas, engager la responsabilité de FENIXFALT SAS en ce qui concerne les procédés d'utilisation du produit ou les résultats obtenus en dehors des recommandations d'usage précisées concernant strictement la production de liants modifiés in situ au cours de la phase enrobage. Le choix et la mise au point de ces procédés incombent aux utilisateurs sous leur entière responsabilité.



FENIXFALT SAS – 826 route de la Roche Couloure – 38200 Seyssuel2021.04
Siret :515 288 009 00043 – RCS : Vienne – ac.contact@fenixfalt.com – www.fenixfalt.com - ☎ + 33 6 85 57 67 20